

Rapport annuel

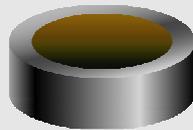


Communauté de Communes de BRACONNE et CHARENTE

Prix & Qualité

service de l'assainissement non collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2015
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

2015

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE.....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	4
■	ACTIVITES DU SERVICE.....	4
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	5
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	5
■	RECETTES D'EXPLOITATION	7
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	8
■	TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	8
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	9
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	9
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	9
■	AMORTISSEMENTS REALISES	9
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	10
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	10

■ **Caractérisation technique du service public de l'assainissement non collectif**

■ **ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE**

La Communauté de Communes de BRACONNE et CHARENTE regroupe les communes de ASNIERES SUR NOUERE, BALZAC, BRIE, CHAMPNIERS, JAULDES, MARSAC et VINDELLE.

■ **ESTIMATION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE LA POPULATION DESSERVIE**

Environ 4426 installations.

■ **PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE**

Le service assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif imposé par l'article L2224-8 du CGCT.

■ **CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE**

Le service est exploité en régie.

■ INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

		nombre de points	points obtenus
A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif			
→	+ 20 : délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	20	20
→	+ 20 : application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	20	20
→	+ 30 : mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;	30	30
→	+ 30 : mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations ;	30	30
B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place			
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations ;	10	
	+ 20 : existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ;	20	
	+ 10 : existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	10	
	TOTAL	140	100

■ ACTIVITES DU SERVICE

Prestation	2014	2015	Variation
Contrôle de conception installation nouvelle	58	70	+20,69 %
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	109	82	-24,77 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	585	644	+10,09 %
Contrôle à la demande du propriétaire (vente)	60	64	+6,67 %
Avis sur certificat d'urbanisme	60	79	+31,67 %

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement non collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
05/06/2012	Modification du montant des redevances pour le contrôle périodique de bon fonctionnement et pour le contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution des ouvrages

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

Communauté de Communes de BRACONNE et CHARENTE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2015

tarif domestique de la Communauté de communes

TARIF DOMESTIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Evolution du tarif de l'assainissement non collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2015	1 ^{er} jan 2016	Variation
Part de la collectivité				
Prestations HT	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	60,00	60,00	0,00 %
	Contrôle de conformité pour cessions de propriété	60,00	60,00	0,00 %
	Contrôle conception réalisation installation nouvelle [€/unité]	200,00	200,00	0,00 %

■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

- *Recettes de la collectivité*

	2014	2015	Variation
Total recettes liées à la facturation des abonnés	46 710,00 €	44 300,00 €	-5,16 %
dont			
Contrôle de conception installation nouvelle		0,00 €	
Contrôle de bonne exécution installation nouvelle	8 790,00 €	6 620,00 €	-24,69 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	37 920,00 €	37 680,00 €	-0,63 %
Autres recettes			
Subvention agence de l'eau	31 647,00 €	32 941,00 €	
TOTAL	78 357,00 €	77 241,00 €	

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement non collectif

■ TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport, exprimé en pourcentage, entre, d'une part, le nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

	2014	2015	Variation
nombre d'installations neuves ou réhabilitées déclarées conformes	637	571	
nombre d'installations considérées, dans le cadre du contrôle du fonctionnement et de l'entretien, comme ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	2916	2901	
Dont nombre d'installations à réhabiliter en cas de vente	389	554	
nombre d'installations déclarées conformes auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	3553	3472	-2,28 %
nombre total d'installations contrôlés depuis la mise en place du service	4466	4426	-0,90 %
Taux de conformité [%]	63,7 %	78,4 %	

■ Financement des investissements du service de l'assainissement non collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Il n'y pas eu de travaux engagés au cours de l'exercice 2015.

■ ETAT DE LA DETTE

Pas de dette.

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2014	2015
Montant de la dotation aux amortissements	3 364,34 €	951,66 €

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2014	2015
montants des abandons de créance		770,00 €
dont part délégataire		
dont part collectivité		770,00 €
nombre de demandes reçues	2	8
nombre d'aides accordées	2	8
montants des versements à un fonds de solidarité		
dont part délégataire		
dont part collectivité		